

Mémo d'information sur les algues bleu-vert

N° 01 2009/07/17

Région administrative : 02-Saguenay-Lac-Saint-Jean

Bassin versant : Croix, Rivière à la

Nom du plan d'eau : Lac à la Croix

Secteur :

Carte ci-jointe

Latitude : 48.3005941927

Longitude : -70.564707828

Destinataires

Municipalité(s)	Nom du destinataire, fonction
St-Félix-d'Otis	M. Éric Dallaire, DG
	(418) 544-5543
	municipalite@st-felix-dotis.qc.ca

Observations générales (2009/07/10)

Une inspection a été réalisée dans le secteur du Lac à la Croix par le Ministère du Développement Durable de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) le 10 juillet 2009 suite à un signalement d'algue bleu-vert. Lors de notre arrivée en fin avant-midi, une fleur d'eau de catégorie 1 (densité faible de particules d'algues bleu-vert visibles à l'oeil nu) a été observée sur l'ensemble du lac. La fleur d'eau de catégorie 2 sans écume, observée pas un citoyen n'était plus visible.

Observations aux stations d'échantillonnage et résultats d'analyses du laboratoire

Station : GPS-204 (secteur Est)		Type de prélèvement : Tube 0-1m	
Observations visuelles			
Fleur d'eau d'algues bleu-vert catégorie 1 (faible densité de particules visibles à l'œil nu) a été observée dans la colonne d'eau dans ce secteur. Un échantillon a été prélevé au point GPS-204 (0-1 mètres) (voir carte ci-jointe).			
Cyanobactéries :	Totales : 10 000 - 20 000 cellules/ml		
	À potentiel toxique : 1 000 - 2 000 cellules/ml		
Cyanotoxines :	Microcystine-LR (toxicité équivalente) : <0.07 µg/l	non détectée	<input checked="" type="checkbox"/>
	Anatoxine-a : <0.02 µg/l	non détectée	<input checked="" type="checkbox"/>
Station : GPS-207 (secteur Centre)		Type de prélèvement : Tube 0-1m	
Observations visuelles			
Fleur d'eau d'algues bleu-vert catégorie 1 a été observée dans la colonne d'eau dans ce secteur. Un échantillon a été prélevé au point GPS-207 (0-1 mètres) (voir carte ci-jointe).			
Cyanobactéries :	Totales : 2 000 - 5 000 cellules/ml		
	À potentiel toxique : 1 - 1 000 cellules/ml		
Cyanotoxines :	Microcystine-LR (toxicité équivalente) : <0.07 µg/l	non détectée	<input checked="" type="checkbox"/>
	Anatoxine-a : <0.02 µg/l	non détectée	<input checked="" type="checkbox"/>
Station : GPS-210 (secteur baie Nord)		Type de prélèvement : Tube 0-1m	

Station : GPS-211 (secteur baie Nord)		Type de prélèvement : Par le citoyen	
Observations visuelles Fleur d'eau d'algues bleu-vert catégorie 2 sans écume (densité moyenne à élevée de particules d'algues bleu-vert) a été observée dans la colonne d'eau dans ce secteur en début d'avant-midi. Un échantillon a été prélevé au point GPS-211 (échantillon de surface) (voir carte ci-jointe).			
Cyanobactéries :	Totales : 100 000 - 500 000 cellules/ml À potentiel toxique : 100 000 - 500 000 cellules/ml		
Cyanotoxines :	Microcystine-LR (toxicité équivalente) : <0.07 µg/l	non détectée	<input checked="" type="checkbox"/>
	Anatoxine-a : <0.02 µg/l	non détectée	<input checked="" type="checkbox"/>

Interprétation des résultats d'analyses

<input type="checkbox"/>	<i>Autre phénomène (autres types d'algues, pollen, etc.)</i> Observations :
<input type="checkbox"/>	<i>Cote A : Les résultats d'analyse des échantillons prélevés dans le plan d'eau ont démontré que la densité de cyanobactéries totales¹ était inférieure à 20 000 cellules/ml. Une densité aussi faible n'est pas considérée comme une fleur d'eau.</i> <i>Cette situation ne requiert pas une intervention de santé publique.</i> Suivi visuel volontaire effectué par : souhaité (volontaires recherchés) <input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<i>Cote B : Les résultats d'analyse ont confirmé la présence de cyanobactéries totales¹ dans les échantillons prélevés dans le plan d'eau à une densité supérieure à 20 000 cellules/ml. Il s'agissait donc d'une fleur d'eau de cyanobactéries.</i> <i>Cette situation ne requiert pas une intervention de santé publique.</i> Suivi visuel volontaire effectué par : Association du Lac-à-la-Croix souhaité (volontaires recherchés) <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<i>Cote C : Les résultats d'analyse des échantillons prélevés dans le plan d'eau ont confirmé que la densité de cyanobactéries totales était supérieure à 20 000 cellules/ml. Il s'agissait donc d'une fleur d'eau de cyanobactéries. De plus, au moins un résultat en cyanotoxines dans la fleur d'eau, dépasse un des seuils visant à protéger l'usage le plus sensible (baignade ou eau potable) de votre plan d'eau</i> <i>Les informations sur la localisation, l'étendue de la fleur d'eau ainsi que les résultats d'analyses ont été transmis à la DSP. À la suite d'une évaluation de l'ensemble de la situation, la DSP informera la municipalité de sa décision et des mesures particulières à prendre, s'il y a lieu.</i> Suivi visuel volontaire effectué par : souhaité (volontaires recherchés) <input type="checkbox"/>
Prochaine visite (s'il y a lieu) :	

Actions à prendre par le destinataire

- Retourner, à l'expéditeur du mémo d'information, un **message non automatisé** confirmant la réception du mémo N° 01
- Assurer si possible un **suivi visuel** de ce plan d'eau et effectuer un nouveau signalement au MDDEP si l'étendue ou l'intensité de la fleur d'eau s'accroît de façon importante. Nous informer s'il y a lieu d'un nouveau partenaire pour le suivi visuel.

Actions supplémentaires pour les cotes B et C

- *Les recommandations générales en présence d'une fleur d'eau s'appliquent en tout temps. Ces recommandations se trouvent à l'adresse suivante :*
http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/environnement/index.php?algues_bleu-vert
- Aviser le coordonnateur des mesures d'urgence ainsi que l'opérateur de la station de traitement de la présence de fleur d'eau de cyanobactéries dans le plan d'eau si celui-ci est utilisé comme source d'approvisionnement en eau potable
- Informer les exploitants de plages organisées localisées sur les rives du plan d'eau

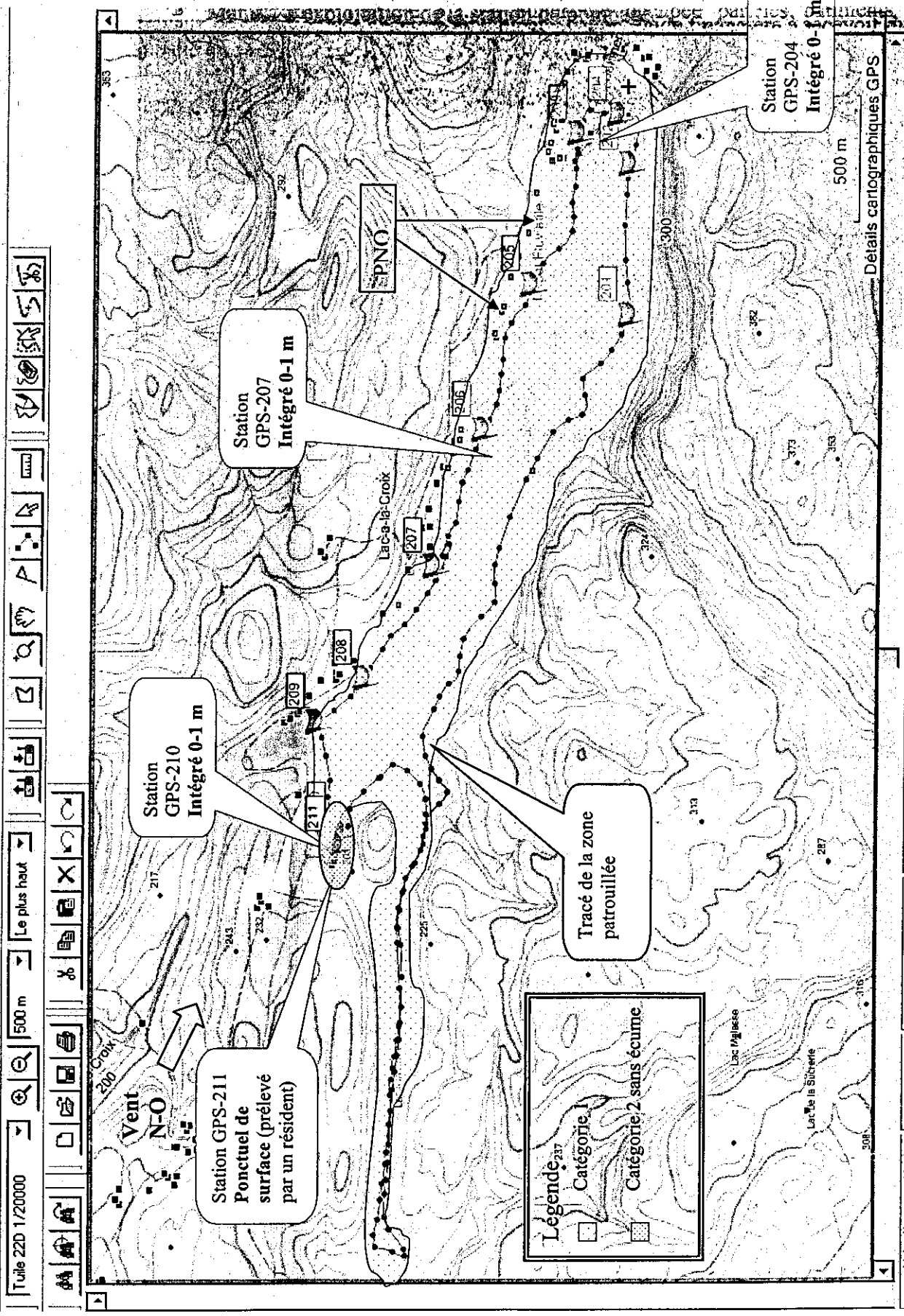
Pour protéger un plan d'eau, prévenir ou réduire l'eutrophisation comme le développement d'une fleur d'eau de cyanobactéries, nous vous invitons à appliquer différentes mesures à l'échelle du bassin versant telles que protéger les rives et réduire les apports en phosphore.

Lac à la Croix; St-Félix-d'Otis

Observateurs : Valérie Gobeil & Simon-Pier Gobeil (DR02)

Date de l'observation : 10-07-2009

Carte_Lac à la Croix_2009-07-10 - MapSource
Fichier Modifier Rechercher Transférer Afficher Outils Utilitaires Aide



1 tracé(s) sélectionné(s) [UTM(NAD83)]